



ASSOCIATION DES ÉTUDIANT(E)S EN DROIT CIVIL DE L'OUTAOUAIS

Réunion ordinaire du conseil exécutif

Le mercredi 7 novembre 2018

Heure : 16h00

Lieu : 600 King Edward

EN PRÉSENCE DE :

Jérémy Archambault, *vice-président aux affaires sociales ;*

Sharon Aspirot, *vice-présidente aux affaires internes;*

Mathieu Chapdelaine, *vice-président aux affaires externes ;*

Molie DeBlois Drouin, *vice-présidente aux affaires académiques ;*

Jean-Philippe Gagnon, *vice-président aux finances;*

Olivier Lacoursière, *président*

Alexandre Legault, *vice-président aux affaires sportives ;*

Camille Péloquin, *vice-présidente aux communications.*

EN L'ABSENCE DE :

Sarah Ali, *vice-présidente aux affaires intégrées ;*

PROCÈS-VERBAL

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;

Olivier Lacoursière, président, constate le quorum et prononce l'ouverture de la réunion à 16h04.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

PROPOSÉ PAR : Alexandre Legault

APPUYÉ PAR : Jérémy Archambault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Retour party ;



4. Déclaration des présidents SFUO ;
5. Salaire administrateurs SDL ;
6. Accréditation de clubs ;
7. Projet de concours oratoire ;
8. Règlement sur le comité social ;
9. Constitution Association de droit canadien ;
10. Financement bal et Épicure ;
11. Voyage à Jay Peak ;
12. Bouteilles d'eau ;
13. Activités à venir ;
14. *Varia* ;
15. Levée de la réunion.

Adopté.

3. Retour party;

Le party d'Halloween de la semaine dernière est celui qui a été le plus lucratif à l'AEEDCO en deux ans. Un franc succès.

4. Déclaration des présidents de la SFUO ;

Une entente, approuvée par les présidents des facultés, est entrée en vigueur entre l'Université et la SFUO. Les présidents ne demandent pas de démantèlement pour trois raisons. Premièrement, le 2/3 des présidents devra désormais approuver les décisions de la SFUO. Certaines mesures pour leur donner une place importante seront aussi mises en place. Deuxièmement, la SFUO gère des ressources importantes comme le centre des ressources des femmes, l'Agora et le Pivik. Le démantèlement signifierait donc la perte de ces ressources essentielles et une grande injustice pour les étudiants. Finalement, une nouvelle organisation demanderait énormément de temps pour des étudiants à temps plein et ce serait un processus extrêmement complexe.

Les présidents auront maintenant un droit de vote dans les assemblées publiques, et au moins un (1) président devra faire partie du conseil d'administration. Un communiqué sortira sous peu.

5. Augmentation de salaire des administrateurs du service du livre ;

PROPOSÉ PAR : Jean-Philippe Gagnon
APPUYÉ PAR : Mathieu Chapdelaine



Alexandre Legault se récuse du vote pour conflit d'intérêt.

ET UNANIMEMENT RÉSOLU ;-

QUE soit remise aux administrateurs du Service du Livre une indemnité forfaitaire de sept-cent cinquante (750) \$ chacun pour la surcharge de travail qu'ils ont assumé depuis le début de leur période d'emploi actuelle. Un autre montant du même ordre pourrait être octroyé pour la session d'hiver si les prévisions d'heures supplémentaires se confirment.

Dans le même ordre d'idée, Mathieu Chapdelaine avait contacté un comptable pour recevoir de l'aide dans le dossier du Service du livre. Ce dernier a malheureusement dû décliner l'offre, mais réfère l'AEEDCO à un fiscaliste qu'il connaît bien.

6. Accréditation de clubs ;

L'Association de protection des animaux a rempli les conditions préalables à l'obtention d'une accréditation pour l'année 2018-2019.

PROPOSÉ PAR : Sharon Aspirot
APPUYÉ PAR : Molie DeBlois Drouin

Camille Péloquin se récuse du vote pour conflit d'intérêt.

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE l'Association de protection des animaux de l'Université d'Ottawa est accréditée pour la présente année universitaire 2018-2019.

7. Projet de concours oratoire ;

Un étudiant, Robert Celac, demande à l'AEEDCO son appui afin de mettre sur pieds un concours oratoire qui remplacerait celui présenté par *Sapere Aude* afin de donner la chance aux étudiants de pratiquer l'art oratoire si important dans le milieu juridique. Il avance d'excellents arguments dans une lettre à l'attention de l'AEEDCO.

PROPOSÉ PAR : Molie DeBlois Drouin
APPUYÉ PAR : Camille Péloquin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU ;-

QUE l'AEEDCO appuie la mise sur pied de ce nouveau projet.



8. Règlement sur le comité social ;

Suite à la lecture du règlement, il est avancé qu'il serait souhaitable d'ajouter un article sur les démissions. Également, il faudra revoir l'article 10 et y apporter quelques modifications.

9. Règlement de l'Association du programme de droit canadien ;

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine

APPUYÉ PAR : Jérémie Archambault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU ;-

QUE soit accepté, à l'exclusion de l'article 9 al. 5 puisque l'AEEDCO refuse de se porter garante d'une caisse ne lui appartenant pas, le règlement de l'Association du programme de droit canadien.

10.Épicure

Un projet de financement du bal pour les étudiants par des ventes de produits Épicure est proposé. Devant la complexité de la tâche et certaines questions, le vice-président aux affaires sociales en reparlera avec son comité Bal.

11.Jay Peak

L'Université Laval souhaite organiser, avec plusieurs autres facultés de droit, un voyage de ski à Jay Peak de quelques jours. Plus de détails à venir. L'idée est accueillie très positivement.

12. Paquet cadeau

Afin de vendre plus de bouteilles réutilisables, la vice-présidente aux affaires académiques propose de faire des emballages cadeau à 25\$ incluant un sac et un porte clé

Excellente idée qui sera mise en place rapidement.

13.Activités à venir

Plusieurs activités avec les cabinets cette semaine. Toutes les activités sont disponibles sur le site de l'AEEDCO, dans le calendrier.

14.Varia



Le président rencontrera tous les présidents des facultés ainsi que le vice-recteur aux études et le secrétaire général prochainement.

Le président souhaite que les clubs ajoutent dorénavant obligatoirement un poste quelconque pour les étudiants de première année afin de leur permettre de s'impliquer. Les élections auront aussi lieu en même temps que les élections de l'AEEDCO.

On propose l'ajout d'un vice-président première année dans l'AEEDCO. L'idée n'est pas bien accueillie puisqu'on estime qu'en début d'année, pour un rôle tout de même demandant et au sein d'une équipe déjà formée depuis 4 mois et qui a travaillé tout l'été sur des projets, s'est rencontrée plusieurs fois, ajouter un étudiant de première année, rapidement en début de session, qui n'est pas au courant de ce qui s'est fait au sein de l'AEEDCO, qui ne sait pas encore comment il réagira à son arrivée à la faculté de droit et qui n'est pas encore connu de ses pairs afin de garantir un vote éclairé aux élections, l'ajout d'un poste serait superflu.

15. Levée de la réunion.

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine

APPUYÉ PAR : Sharon Aspirot

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE : la séance soit levée à 17h55.

(s) Camille Péloquin

Camille Péloquin
Vice-Présidente aux communications